

Immigration

Dans le but de favoriser la réalisation à l'étranger des objectifs de la politique extérieure canadienne, le premier ministre a décidé, le 20 mars 1980, de procéder à la consolidation des opérations du service extérieur et des activités de programme. Le 1^{er} avril, la responsabilité de l'exécution des programmes d'immigration à l'étranger était confiée au ministère des Affaires extérieures. Le ministère doit ainsi, non seulement, s'acquitter de la réalisation d'une vaste gamme de programmes qui concernent les immigrants et les réfugiés et reflètent les intérêts économiques, sociaux et humanitaires du Canada, mais aussi veiller à ce que cette réalisation se fasse dans le cadre des objectifs généraux de sa politique d'immigration. Définis dans la Loi sur l'immigration de 1976, ces objectifs consistent à : faciliter la réunion des familles; remplir les obligations que le Canada a contractées sur le plan international à l'égard des réfugiés; favoriser la croissance économique par la sélection d'entrepreneurs et de travailleurs qualifiés; enfin, assurer la sécurité des Canadiens et le maintien de l'ordre dans le pays.

Comme par les années passées, nombre d'étrangers, dans le monde entier, ont manifesté le désir d'immigrer au Canada en 1981. Reflétant cet intérêt ainsi que les besoins du pays et ses préoccupations humanitaires, les missions canadiennes ont délivré 127 706 visas d'immigrant. (En 1980, elles en avaient délivré 136 417.)

Étant donné la détérioration de la situation dans de nombreux points du globe, le Canada a continué d'accorder toute son attention à la réinstallation des réfugiés. Le gouvernement a poursuivi ses programmes à l'intention des réfugiés et des exilés volontaires d'Asie et du Pacifique, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine, de même que divers programmes de réunion des familles faisant appel au parrainage par des particuliers. L'engagement de venir en aide aux réfugiés s'est trouvé renforcé du fait de l'intérêt croissant qu'ont manifesté les Canadiens à cet égard et de l'appui de plus en plus important qu'ils ont fourni, le plus souvent sous la forme de parrainages privés.

Le programme des réfugiés d'Indochine, qui est demeuré le plus important programme de réinstallation du Canada, s'est orienté davantage vers la réunion des familles. Dans le cadre de ce programme fructueux et très remarqué, 9 523 réfugiés indochinois se sont vu accorder des visas pour s'établir au Canada. Par ailleurs, la réalisation du programme de réunion des familles visant la République socialiste du Vietnam a continué de se heurter à de sérieux problèmes étant donné les difficultés rencontrées pour se rendre au Vietnam. Toutefois, en septembre, le gouvernement vietnamien a autorisé la mission du Canada en Thaïlande à reprendre ses visites régulières de sélection sur son territoire, ce qui a permis d'instruire un grand nombre de demandes conformément aux directives du programme.

En Europe de l'Est, l'aggravation de la situation économique en Pologne et les conséquences de l'essor du mouvement syndical Solidarité ont